



....., le 2017

Monsieur,

Parent d'un enfant porteur du syndrome d'Angelman, maladie neurogénétique rare caractérisée par une déficience intellectuelle sévère, une absence de langage oral, des troubles psychomoteurs et de l'épilepsie, je vous adresse le Manifeste de l'AFSA, l'Association française du syndrome d'Angelman.

A travers ce document, l'AFSA souhaite que la prochaine législature soit placée sous le signe d'une plus grande inclusion pour nos enfants porteurs de **handicap intellectuel sévère** et d'une amélioration significative des prises en charge.

Il y a en effet urgence à résorber d'ici à 2022 le déficit chronique de places en établissements spécialisés pour **personnes polyhandicapées**, afin d'accueillir dignement les 47 000 citoyens et patients porteurs de handicap intellectuel en attente de solution. Cet objectif implique d'ouvrir des établissements spécialisés, de créer des places en circuit spécialisé et scolaire et de doter les structures d'effectifs formés et suffisants en nombre.

Cette mesure, pour laquelle vous pouvez vous engager, est tout à la fois un enjeu de citoyenneté, sanitaire, social et culturel majeur, que vous avez le pouvoir de faire significativement avancer.

Notre association demeure naturellement à votre disposition pour vous présenter plus en détail nos propositions.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal, Ville.....

Mail.....

AFSA

81 rue Réaumur 75002 Paris

Tel. : 01 77 62 33 39 - contact@angelman-afsa.org

www.angelman-afsa.org